

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT

[S. E. M. Ali Hachani (Tunisie)]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec le plus vif plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Comme vous le savez, les drogues illicites sont aujourd'hui produites et consommées dans pratiquement toutes les régions du monde. Quelque 200 millions de personnes, approximativement 5% de la population mondiale âgés de 15 à 64 ans, ont consommé de la drogue en 2005. Le nombre de consommateurs de cannabis est désormais proche de 160 millions. Et le nombre de consommateurs d'amphétamines, opium, héroïne et cocaïne à lui aussi augmenté. Ces chiffres ne sont pas encourageants. Ils révèlent la situation critique dans laquelle nous nous trouvons.

Le Conseil économique et social a toujours été conscient des défis que posent la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Toutes ces questions ont une portée mondiale.

Dans ce contexte, depuis 1946, ECOSOC se concentre sur la lutte contre la drogue. La Commission des Stupéfiants créée en 1946 est l'un des organes subsidiaires du Conseil économique et social qui est chargé de mettre en place et de coordonner cette lutte internationale contre la drogue.

Depuis une dizaine d'années, ECOSOC a tenu son débat de haut niveau consacré à la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Lors de cette réunion, les Etats Membres avaient souligné l'importance cruciale de la coopération des autorités et services compétents au niveau international, régional et sous régional pour lutter efficacement contre ce danger transfrontière. A cet égard, ils avaient loué les efforts inlassables du Programme des Nations Unies pour le contrôle des stupéfiants (PNUCID) créé en 1991. Depuis 1997, le Centre pour la prévention internationale du crime (CPIC) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) ont été regroupés pour donner naissance à l'*Office* des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Quant à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), qui est également un organe subsidiaire de l'ECOSOC, il a été établi en 1968 par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et il est l'organe de contrôle indépendant et quasi judiciaire qui est chargé de surveiller l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La délinquance et l'abus des drogues sont largement les fruits de l'exclusion sociale et notamment du chômage de longue durée. Les enfants qui manquent d'encadrement social, qui

vivent dans la pauvreté et qui font face au problème du chômage et du sous-emploi sont susceptibles de devenir des consommateurs et vendeurs de drogues. Dans ce contexte, l'ECOSOC invite l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) à se faire représenter à Genève en juillet prochain à son segment de haut niveau sur le problème de l'emploi et du travail décent.

Il est clair que le fléau de la drogue est loin d'être vaincu. Malgré tout l'effort déployé pour maîtriser ce problème, le défi est toujours considérable. Laissez moi réitérer que le Conseil économique et social restera mobiliser pour que les actions menées puissent aboutir à des résultats positifs.

* * *

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil, je remercie le Professeur Hamid Ghodse, Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, pour son intervention, et je remercie tous ceux qui ont participé à ce débat. Nous souhaitons que cette interaction se poursuive dans les années à venir et que le travail de l'OICS soit mieux connu ici a New York car il s'agit d'un organe important de l'ECOSOC dont l'action mérite d'être mise en lumière.

La séance est levée.